



## COMITE RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ DE SCRABBLE

Courcelles les Montbéliard le 25 octobre 2019

### Procès Verbal de l'Assemblée Générale du dimanche 22 Septembre 2019

**Club excusé :** Rang

**Clubs absents :** Annoire, Les Hôpitaux-Neufs

Un grand merci aux membres du club de Rougemont et à Marie-Thérèse Mesnier-Pierroutet, sa présidente, qui nous accueillent aujourd'hui. La proposition du club en février 2019, d'organiser cette journée, a été fort appréciée et permet au comité de faire le lien avec les clubs plus tournés vers le scrabble loisir.

#### **I. Approbation du PV de l'AG 2017-2018**

Le PV de l'AG 2017/2018 a été **approuvé à l'unanimité**.

#### **II. Rapport moral et d'activité de la saison 2018-2019**

Rapport moral de la présidente, Anne Albini :

« Le R du comité Franche-Comté de la saison 2018-2019 me fait penser à 7 mots :

- **Remerciements** sincères que j'adresse aux membres du bureau régional toujours aussi dévoués, aux présidents de clubs et animateurs très investis et à tous les bénévoles qui permettent à chaque club d'exister et surtout de permettre à plus de 450 licenciés, jeunes et moins jeunes, de pouvoir pratiquer chaque semaine notre activité préférée.
- **Rougemont et rencontres**, s'associent aujourd'hui pour nous prouver qu'un club licencié dans lequel les adhérents pratiquent le scrabble loisir peut s'impliquer dans la vie du comité. J'espère que cette première ne sera pas une dernière et que cette journée leur donnera envie d'organiser d'autres rencontres.
- **Réussite** tout comme l'a été le premier week-end de scrabble classique qui souhaitons le, sera le premier d'un rendez-vous majeur du comité et au-delà, amené à se pérenniser. Notre partenariat avec « Evasion Tonique » de Villers-le-Lac devrait normalement remonter au niveau fédéral pour un partenariat national du groupe Ternélia et de notre fédération.
- **Récompenses**, beaucoup d'entre vous en ont reçu pour leurs résultats de cette saison et je souhaite vivement vous féliciter, que ce soit au niveau départemental, régional, national ou mondial. En effet, quelle que soit sa série ou sa catégorie, son niveau de jeu, il faut savoir apprécier les victoires de chacun et ne pas hésiter à les partager dans nos clubs.
- **Regrets**, on en a tous, ils sont plus ou moins importants, mais ils doivent nous permettre de nous remettre en cause pour rebondir positivement. Au niveau du jeu, ils peuvent permettre de montrer que nous sommes tous faillibles et redonnent un côté plus humain.
- **Rentrée**, que celle-ci permette à chaque club de se développer, d'accueillir de nouveaux joueurs et de valoriser la nouvelle licence qui permettra à chacun d'assouvir sa passion du jeu sur ordinateur, tablette ou téléphone. Cette rentrée 2019, je vous la souhaite à tous, excellente. »

#### A. Bilan des clubs et licences

En 2018, le comité comptait 459 licences.

Nous avons pour cette saison 2019, 468 licences payantes dont 43 licences en section jeunes et scolaires.

#### B. Bilan des compétitions

30 compétitions ont été organisées sur notre comité, dont 19 voient leur participation stagner ou en hausse.

Anne rappelle que les vainqueurs de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> série sont tout autant méritants que les joueurs de série 1, 2, 3 et 4.

La participation aux championnats régionaux est en légère baisse.

Un nombre faible de joueurs du comité jouent les phases qualificatives en dehors du comité, pour des raisons diverses, souvent louables. Il faut essayer, autant que faire ce peut, de favoriser la participation dans les clubs francs-comtois.

Le we classique a été une belle réussite par le nombre de participants et la convivialité qui y régnait. Certains clubs vont réfléchir à la mise en place de séances de classique pour la saison future. Peut-être que certains demanderont à être clubs partenaire de la DNSC (Direction Nationale du Scrabble Classique).

#### C. Bilan scolaire et jeunes

14 clubs jeunes ont renouvelé leur adhésion cette année, dont 5 RS et 1RJ à Valentigney.

- 45 licenciés

- Pour les non licenciés, 14 à Réchésy, 12 à Chaffois, 12 à La Cluse-et-Mijoux, 59 à Valentigney et un nombre inconnu à Chamblay.

Un bravo à tous les jeunes qui sont allés à Nandax pour le Championnat de France Scolaire. C'était une superbe organisation. Un grand merci aux accompagnateurs : Monique Cuinet, Isabelle Valdenaire et Patrick Zatti.

#### D. Arbitrage

Il n'y a pas eu de nouveaux arbitres régionaux, mais 2 demandes ont été formulées par Murielle Bernier (R10) et Alain Girod (R06) en fin de saison.

Alain Girod constate que la Franche-Comté est rigoureuse mais souligne que c'est un exemple en matière d'arbitrage.

Lors des compétitions, il est demandé aux doubles arbitres de vérifier les bulletins sur un coup en entier lorsqu'ils sont deux ou plus, afin d'avoir une équité pour tous les joueurs sur un même coup.

Le diaporama présentant ce bilan d'activité est joint.

Nous procédons au vote de ce bilan : **Voté à l'unanimité.**

### III. Rapport financier de la saison 2018-2019

Le résultat de la saison est négatif (-1108,75€). Ceci est dû principalement à la promotion faite lors du we classique (repas croisière du 4 mai a été offert aux joueurs du comité R).

Claude constate que le comité vit principalement grâce aux licences.

Après avoir vérifié les comptes avec Benoit Brigaudet, Jeanne Mouroux donne quitus.

Ce bilan financier a été **voté à l'unanimité**.

Un grand merci à Claude pour son travail.

#### **IV. Budget prévisionnel**

Le budget prévisionnel (cf doc joint) est calqué sur celui de l'an passé, sans avoir pris en compte le we classique et la semaine de SF qui auront lieu en juin 2020, à Evasion Tonique (Villers le Lac), car nous n'avons aucun recul. On peut juste dire que cette organisation ne devrait entraîner aucun déficit pour le comité.

##### **Rappel des nouveaux tarifs votés en CA :**

- Interclubs (12€/joueur puis 11€/joueur pour l'équipe 2, 10€/joueur pour l'équipe3, etc...)
- Interclubs classique (21€ par équipe de 3)
- Simultanés Fédéraux (part comité 0,50€)

Josiane Bourgeois interroge : Pourquoi une augmentation des simultanés fédéraux ?

- Le comité va devoir gérer ces simultanés fédéraux, ce qui représente un travail supplémentaire pour la trésorière. De nombreux comités appliquent déjà une redevance régionale sur ces compétitions, organisées dans presque tous les clubs. On constate qu'au fur et à mesure des années, les clubs participent de moins en moins aux simultanés permanents pour favoriser les simultanés fédéraux, car les joueurs y gagnent plus de points. Or, cela diminue d'autant les recettes du comité, puisqu'il n'y avait qu'une redevance de 0,50€ pour les SP et elle était nulle pour les SF. Le CA a donc décidé d'augmenter la redevance de cette compétition de 0€ à 0,50€/joueur. Chaque club est libre de demander ou non une participation à ses joueurs, en tenant compte des redevances régionales et fédérales.

Pour les récompenses, à partir de la saison 2019/2020, le comité offrira des cartes cadeaux d'une valeur de 20€.

Ce budget prévisionnel a été **voté à l'unanimité**.

#### **V. Modifications du Règlement Intérieur**

« **Championnat de France promotion, seront qualifiés par le comité:**

- Le champion régional de série 5 et le champion régional de série 6 si pas encore qualifié par ailleurs.
- Le champion départemental des séries 5 et 6 avec remplacement éventuel en fonction du quota attribué par la fédé. »

#### **VI. Informations diverses**

➤ Pour plus de facilité pour la lecture des nouvelles licences, Claude nous propose de les rédiger à l'informatique, comme le fait Carole Louvot pour le club de Gray. Des procédures vous sont proposées en Annexe.

➤ Poursuite du **we classique** les 6 et 7 juin 2020 au centre de Vacances « Evasion Tonique » à Villers le Lac suivi d'une **semaine de SF** du 8 au 13 juin. Inscriptions avant le 15/02. Attention au nombre de places disponibles : 64 pour le classique et 40 pour les SF.

88€ le we en pension complète et 412€ we+semaine

Pour l'animation de cette semaine, les personnes intéressées doivent contacter Anne.

Claude Boucard, trésorière du comité, sera présente toute la semaine.

➤ Le site régional a été modifié suite à l'utilisation d'un template (modèle) trop ancien (pb de connexion et déconnexion pour le gérer).

Une présentation du module « inscriptions » a été faite. Quelques conseils néanmoins, pour éviter une surcharge de travail inutile :

- **Lire la liste avant d'inscrire un joueur** (il est peut-être déjà inscrit !)
- La liste se met à jour toutes les 5 minutes, il faut donc attendre pour voir apparaître sur le site les inscriptions effectuées.
- Lorsqu'il y aura des qualifications au niveau régional il faudra inscrire si oui ou non le joueur honorera sa qualification. Si vous êtes indécis, on vous conseille de noter OUI.
- Les ronds entraînent un choix obligatoire (l'un ou l'autre), les carrés permettent des choix non obligatoires (il faut cliquer dessus pour annuler la sélection d'un carré).
- Un joueur déjà inscrit, doit faire les **modifications par l'intermédiaire de sa fiche reçue dans sa boîte mël dont l'expéditeur est Google Forms**. L'objet du message correspond au nom de la compétition.



➤ Rappel de la soirée Topping du Vendredi 27 septembre, en soirée.

➤ Le webinaire de rentrée de la FFSc a été maintenu suite à l'annulation du grenelle des clubs. Le prix de la **licence** restera à 40€ (chacun recevra une carte plastifiée et possèdera un identifiant et un mot de passe), mais elle sera agrémentée de services supplémentaires dont certains étaient jusqu'alors payants :

- Scrabblorama en pdf,
- 10% de réduction chez les partenaires de vacances FFSc,
- Duplitop8 pour ordinateurs (Windows et Apple), téléphones et tablettes. Leur mise en service sera échelonnée entre septembre et janvier 2020.

Plus tôt les joueurs prendront leur licence, plus tôt ils auront accès à ceux-ci.

➤ Sigle associé à Duplitop 8 devrait entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

➤ Le mode de qualification, à l'essai cette saison au niveau fédéral, pour les Championnats de France Promotion et VerDiam sera dorénavant maintenu.

➤ Carole Louvot demande si les clubs posséderont une carte.

Anne répond que pour l'instant ce n'est pas prévu, puisque le joueur qui arbitre est forcément licencié (ne pas hésiter à relire la Charte d'éthique). Nous n'aurons plus besoin de dongle. La connexion internet pour jouer ne

sera pas nécessaire, mais sera nécessaire pour télécharger la première fois le logiciel. La fédération réfléchit néanmoins à ce qu'elle pourrait proposer pour les clubs, clubs scolaires et comités.

➤ Pour les bulletins d'avertissement, fournis par le comité, on prévoit une moyenne de 3 bulletins par joueur et par partie. Pour le blitz, une moyenne de 6 bulletins par joueur et par partie.

Pour s'approvisionner, il faut contacter Annie Romero suffisamment tôt : 09.75.72.18.91 ou [annie.romero490@orange.fr](mailto:annie.romero490@orange.fr)

La secrétaire,  
Murielle BERNIER